

# Entre vignes et oliviers



## À LIRE DANS CE NUMÉRO

LE NOCTAMBUS,  
CE PETIT CLUB DE  
JAZZ QUI MONTE

LA BONNE  
CASTAGNADE  
DU FOYER DES AMIS

PORTRAIT :  
LA NOUVELLE VIE DE  
JENNIFER MONNIER



# LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Ce 9<sup>e</sup> numéro de notre journal *Entre vignes et oliviers* arrive dans vos boîtes aux lettres en ce début janvier et il sera le dernier de la mandature 2020-2026 qui s'achève. En effet, les élections municipales sont programmées les dimanches 15 et 22 mars 2026. Je dois vous indiquer que le mode de scrutin a changé, notamment dans les petites communes comme la nôtre (voir page 11). Il me paraît important de vous faire part de cette modification dès aujourd'hui car elle entraîne une nouvelle façon de voter dans les petites communes où l'on votera dorénavant pour une liste complète, comme c'était déjà le cas dans les communes de plus de 1 000 habitants lors du dernier scrutin municipal en 2020.

De plus, le législateur a prévu que l'ensemble des listes qui se présenteront aux suffrages des électeurs soient composées à parité femmes-hommes. Pour 11 personnes à élire à Saint-Césaire-de-Gauzignan, chaque liste devra donc compter 6 femmes et 5 hommes, ou 6 hommes et 5 femmes. Bien que la loi ne l'impose qu'à partir du scrutin du 15 mars 2026 pour les petites communes, nous avions fait le choix, comme une évidence à Saint-Césaire, dès 2014, de présenter à vos suffrages une liste paritaire.

Dans la mesure où ce numéro de notre journal intervient à quelques semaines du premier tour des élections municipales, la loi m'interdit de vous faire part des projets que nous portons pour 2026 et les années suivantes, car cela rendrait inéquitable le scrutin, si une ou plusieurs autres listes faisaient acte de candidature au mois de mars. Vous retrouverez néanmoins dans cette édition, comme d'habitude, le bilan de l'action municipale au cours des 6 derniers mois, les activités passées ou à venir des associations, etc.

## SOMMAIRE

PROJETS ET ACTUALITÉ P.3

LA VIE DE LA COMMUNE P.4

LE COIN DES PETITS / BIBLIOTHÈQUE P.5/6

L'ACTU' DES ASSOCIATIONS P.7 à P.9

LE PORTRAIT P.10

INFOS PRATIQUES P.11 / P.12

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population, temps de rencontre, d'échanges et de convivialité, aura lieu **le vendredi 9 janvier à 18h30 à la salle polyvalente**. Nous espérons votre présence nombreuse pour ce dernier événement du mandat autour d'un apéritif dinatoire. Enfin, pour terminer, je vous souhaite à titre personnel et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, une bonne et heureuse année.

Que 2026 vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos projets, tant sur le plan personnel que professionnel. Le bonheur naît lorsque les femmes et les hommes de bonne volonté décident de construire ensemble un monde plus juste, plus solidaire et plus humain. Que 2026 soit pour nous, pour notre pays et pour le monde, l'année des bonnes volontés !

Saint-Césairement vôtre.

Le maire,  
Frédéric Gras

**Atelier Créatif Carnaval**

**Mercredi 18 février 2026**

Enfants de 4 à 6 ans : de 13h30 à 14h30  
Enfants de 7 à 11 ans : de 14h30 à 17h

Inscription obligatoire en mairie:  
04.66.83.22.84  
avant le 13 février

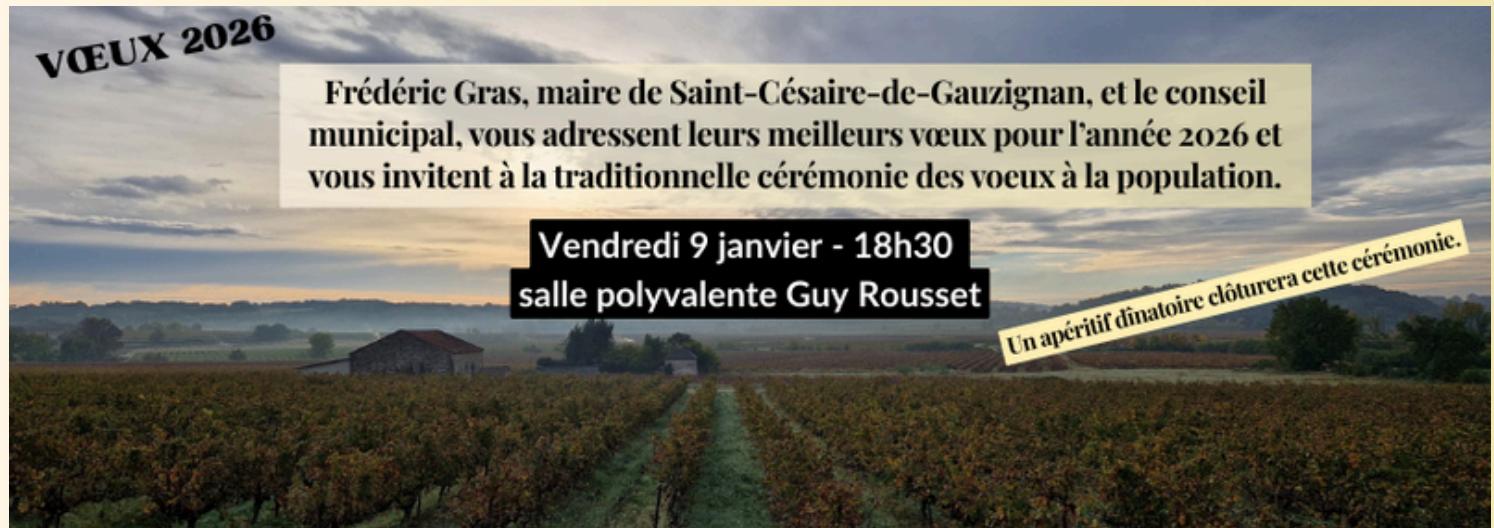
Salle Culturelle/temples de St Césaire de Gauzignan  
Atelier proposé par la mairie de St Césaire de Gauzignan



# PROJETS ET ACTUALITÉ

## Vœux à la population vendredi 9 janvier à 18h30

Frédéric Gras, maire de Saint-Césaire-de-Gauzignan, et les membres du conseil municipal, vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population le vendredi 9 janvier, 18h30, salle polyvalente Guy Rousset. Un apéritif dinatoire clôturera cette dernière cérémonie de la mandature 2020-2026.



## La réhabilitation du logement de l'école enclenchée

Bien que des investissements aient été effectués sur le bâtiment au fil des années, la construction du logement communal de l'école date de 1934. Sa vétusté nécessite une réfection qui a débuté au cours de l'automne avec la démolition des cloisons. Une réunion de travail en mairie s'est tenue le 4 décembre en présence de l'architecte et des responsables des entreprises concernées par les travaux. La municipalité a fixé un cap : remettre en service le logement dès la rentrée scolaire 2026 en le louant prioritairement à un couple avec enfant(s) afin de renforcer les effectifs de l'école.



## La vidéo-protection bientôt déployée



Alors que la sécurité des biens et des personnes relève de la compétence de l'État, ce dernier a tardé à répondre favorablement à la demande d'aide financière de la commune pour l'installation de 6 caméras de vidéo-protection. Il a fini par le faire en accordant une subvention de 6 500€ correspondant à 15% du coût total. Le déploiement du réseau est espéré pour le premier trimestre 2026. Dissuader les actes de malveillance, réduire le nombre d'infractions, renforcer le sentiment de sécurité, faciliter l'identification des auteurs : tels sont les principaux objectifs du système de vidéo-protection.

# LA VIE DE LA COMMUNE

## Le plan alimentaire territorial (PAT) de l'Agglo a fait escale à Saint-Césaire-de-Gauzignan

Dans le cadre du "PAT Tour" d'Alès Agglomération, le plan alimentaire territorial a fait escale dans notre commune le samedi 20 septembre dernier. Un événement couplé aux Journées européennes du patrimoine au cours duquel étaient tenus divers stands, certains à visée éducative autour de la cuisine anti-gaspi. À cette occasion, la bibliothèque a mis en avant des ouvrages relatifs à l'alimentation et à l'agriculture, tandis que la mairie a animé son action baptisée "Partage ta recette". Des habitants ont partagé leur recette fétiche, laquelle figure dans un recueil de gourmandises. Un chef cuisinier a par ailleurs démontré en direct son savoir-faire autour de l'huile d'olive, sous l'œil attentif de Christophe Paradis qui assurait une dégustation des meilleures huiles d'olive de son Moulin, accompagnées des vins du domaine des Luces. Une belle journée conviviale et ensoleillée pour clôturer l'été.



## L'Armistice du 11 novembre commémoré dans un cimetière entretenu

Le 107<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice marquant la fin de la Première guerre mondiale a été commémoré au monument aux morts de la commune, le 11 novembre dernier. La cérémonie s'est tenue dans un cimetière particulièrement bien entretenu, grâce au travail régulier de Nicolas, notre agent technique, qui avait apporté une attention particulière au cimetière et ses abords quelques jours plus tôt, à l'approche de la Toussaint. Un entretien particulièrement apprécié des participants et des proches des défunt venus se recueillir.



## Le colis de Noël remis aux élèves saint-césairois



Offerts par la municipalité aux enfants domiciliés à Saint-Césaire-de-Gauzignan et scolarisés de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 inclus, les colis de Noël étaient à retirer en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat à compter du 12 décembre. Livre, jeu des 7 familles, gâteau, boisson, friandise et décoration à suspendre dans le sapin composaient ce colis de Noël. Une initiative aussi appréciée des enfants que de leurs parents.

# LE COIN DES PETITS

## APE LES GALOPINS

### Un marché-gôûter de Noël à l'école



Un marché-gôûter de Noël était organisé le 16 décembre à l'école de Saint-Césaire-de-Gauzignan, à l'initiative des enseignantes de notre regroupement pédagogique, avec le soutien des parents d'élèves. La créativité des enfants avait été mise à contribution à travers la fabrication d'objets destinés à décorer nos sapins de Noël notamment. Sablés, roses des sables, brochettes de bonbons, autant de gourmandises confectionnées par les élèves à l'occasion de ce goûter de Noël. Des crêpes et du chocolat chaud étaient également vendus à la buvette tenue par l'APE Les Galopins.



### 20 lots pour la tombola de Noël

Les tickets de la tombola de Noël de l'association des parents d'élèves y étaient d'ailleurs mis en vente. 20 lots d'une valeur comprise entre 40 et 60€ étaient à gagner, dont le chapon de Noël, des paniers garnis, et des bons d'achat. Le tirage au sort avait lieu en direct, retransmis sur la page Facebook de l'APE, le mercredi 17 décembre. Pour rappel, toutes ces initiatives contribuent au financement d'actions au profit des élèves. Un grand bravo à tous pour l'organisation de ces animations diverses !



### Une bande dessinée collective pour retracer le voyage de Calypso

Pendant les vacances d'automne, les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du secteur Vézénobres à Saint-Césaire-de-Gauzignan ont participé à un ambitieux projet artistique : créer une bande dessinée racontant les aventures de Calypso, un robot qu'ils avaient imaginé et fabriqué en début d'année. Guidé par son envie d'apprendre et de transmettre, Calypso parcourt le Gard à la découverte des richesses culturelles de notre territoire. Tout au long de l'année, les enfants ont ainsi exploré des thèmes variés : l'artisanat local (avec les pots d'Anduze et la soie d'Uzès), les exploitations agricoles (vignes, oliviers, figuiers), mais aussi les taureaux camarguais, la biodiversité et les rivières. Pour donner vie à cette histoire, l'association A.Deaux Mi No, spécialisée dans les arts graphiques et l'accompagnement créatif des jeunes publics, est intervenue sur cinq matinées.



Après une première séance consacrée aux croquis de Calypso et aux décors, les enfants ont enchaîné avec deux séances de dessin, puis une séance de coloration. Les textes ont ensuite été ajoutés. Le projet s'est clôturé par une exposition en présence des familles, du maire, Frédéric Gras, des membres de l'association et des animateurs du centre. Dans une ambiance conviviale, petits et grands ont pu admirer les œuvres autour d'un apéritif local. Ce moment de partage a permis de valoriser le travail collectif et de mettre en lumière la richesse culturelle du territoire.

# BIBLIOTHÈQUE

**Bibliothèque de Saint-Césaire-de-Gauzignan,**  
tous les genres, pour tous les goûts et tous les âges

Ouverture **le mercredi** de 9h30 à  
**11h30** et **le vendredi** de 17h à 19h



## À la bibliothèque, près de 4 000 livres et toujours des nouveautés

Au cœur du village, un lieu discret mais essentiel continue de faire battre le pouls de la vie culturelle locale. La bibliothèque municipale installée dans le temple compte aujourd’hui 110 adhérents, dont plus de la moitié habitent le village. Un chiffre qui en dit long sur l’attachement des habitants à ce lieu où l’on vient chercher bien plus qu’un livre. Avec ses plus de 3 900 ouvrages encodés, dont 130 nouveaux livres acquis cette année, la bibliothèque offre un choix étonnamment riche pour un village de cette taille.

### 6 bénévoles passionnés pour vous conseiller

Romans contemporains, polars, romans régionaux, bandes dessinées, littérature jeunesse... Ici, tout est pensé pour donner le goût de lire, quel que soit l’âge ou les envies du moment. Pour faire vivre tout cela, six bénévoles passionnés assurent les permanences. Grands lecteurs eux-mêmes, ils prennent le temps de conseiller, d’échanger, d’orienter. À la bibliothèque de Saint-Césaire-de-Gauzignan, le conseil n’est jamais impersonnel : il est humain, chaleureux, attentif.

La bibliothèque ne se contente pas d’ouvrir ses portes : elle va aussi à la rencontre des plus jeunes. Tout au long de l’année scolaire, la collaboration avec la classe de Candice permet aux enfants de venir cinq à six fois par an choisir les livres qui composeront la bibliothèque de leur classe. Ces moments sont rythmés par des goûters, des lectures de contes, des échanges sur la vie de l’école et des temps partagés dans l’espace jeunesse. Ces dernières années, la bibliothèque a aussi élargi son horizon. Lors des Journées du patrimoine, elle a ouvert ses portes pour accueillir artistes et artisans venus du village et alentours exposer leurs talents. Elle a aussi, depuis septembre de cette année, ouvert ses murs à la danse folklorique et aux jeux de société, affirmant son rôle de véritable lieu de rencontre au cœur du village. En 2026, l’équipe souhaite multiplier les rendez-vous autour des livres et des écrivains, pour continuer à faire de la bibliothèque un espace chaleureux, vivant, ouvert à tous.

### Et aussi...

**Les élèves de la classe de Candice Brosse ont décoré le sapin de Noël de la bibliothèque, agrémenté de jolies boules scintillantes. Une belle œuvre collective !**



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## Foyer des Amis : fête votive, Halloween et castagnade



La 52<sup>e</sup> édition de la fête votive est assurément un bon cru. En témoigne cette photo du repas de clôture du traiteur Fabaron pour lequel les Saint-Césairois ont répondu présent. Tout le week-end, du 25 au 27 juillet, la fête encadrée par la société AEV Protection s'est déroulée dans un appréciable état d'esprit et sans incident. Réunie autour des anciens et du président Sébastien Taipina, la jeunesse a parfaitement animé cette fête votive particulièrement festive et agrémentée de nouveautés. DJ Teo a assuré l'animation musicale, tandis que l'apéro mousse fait toujours recette.

Abrivado, bandido, course au plan... Les manades Conti et du Gardon ont démontré toute leur expérience des traditions taurines. Traditions qui sont hélas de plus en plus menacées... À l'automne, Groupama, l'assureur historique des manadiers et de nombreux comités des fêtes, a annoncé son désengagement se traduisant par la résiliation de tous les contrats des professionnels du secteur liés à l'organisation de jeux taurins. Le maire, Frédéric Gras, "se refuse à voir disparaître les spectacles taurins de rue". Attaché à la défense de nos traditions, il a été l'un des premiers à alerter les autorités, avec l'envoi d'un courrier au Garde des Sceaux notamment.



Une soirée Halloween était organisée le 31 octobre dernier avec distribution de bonbons, concours du meilleur déguisement et musique assurée par DJ Enzo.R



Une délicieuse castagnade était organisée par le Foyer des Amis le 8 novembre dernier. Précédée d'un concours de pétanque, elle a été très appréciée des participants. Un beau succès !



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## Sur la Place

Voilà plus de dix ans que le Noctambus existe derrière l'abribus, en face de la mairie. L'association *Sur La Place* y organise des cours de musique ouverts à tous, des locations du local pour les groupes de musiciens souhaitant répéter, et bien sûr, tout au long de l'année, des concerts de jazz et de chansons françaises. Régulièrement, des projections de films y sont proposées, ainsi que des mini-conférences sur des sujets très divers. Toutes ces activités sont proposées moyennant une adhésion par personne de 10€ l'année. Avec celle-ci, vous recevez toutes les annonces des dates organisées par l'association.

### Un bel article dans le journal de l'Agglo

Le 20 octobre dernier, le club de jazz a fait l'objet d'un bel article paru dans *Scène des Mondes*, le média culturel d'Alès Agglomération. Rédigé par Christine Zanella-Savy et intitulé ***Le Noctambus, ce petit club de jazz qui monte***, l'article élogieux retranscrit avec brio l'identité du lieu, qualifié de "petite bulle de jazz en milieu rural". La rédactrice ne manque pas de rappeler que la structure accueille "d'excellents musiciens", lesquels sont programmés par Philippe Calbo.



Photo Rico Derozario

Après un conte musical le vendredi 19 décembre, plusieurs concerts sont déjà programmés, dont le samedi 17 janvier et le samedi 14 février.

Pour tout renseignement, contactez l'association au 06.80.65.52.84, ou par mail : [associationslp30@gmail.com](mailto:associationslp30@gmail.com)

## A.Deaux Mi No a lancé ses jeux à la salle du temple



Une activité jeux de plateaux et Scrabble a récemment été mise en place les mercredis, de 17h à 19h, dans la salle du temple de Saint-Césaire-de-Gauzignan. Elle est gérée et animée par des membres de l'association A.Deaux Mi No présidée par Bruno Lapin, en partenariat avec la mairie. Elle s'adresse aux jeunes et aux adultes, curieux de découvrir de nouveaux jeux de société ou de pratiquer l'indémodable Scrabble. Ceux qui ont franchi le pas apprécient la nouveauté, l'originalité et la convivialité de ces moments partagés. La première séance est gratuite. Puis, le tarif de l'adhésion à l'année est fixé à 35€ pour les adultes, 15€ seulement pour les enfants. Renseignements par téléphone au 04.66.56.87.95 ou au 04.66.83.22.84 ; par mail à [adeauxmino@orange.fr](mailto:adeauxmino@orange.fr)

# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## Campagn'Art

L'automne a été riche pour l'association Campagn'Art qui a organisé son bal folk à la salle Pagès de Vézénobres le 11 octobre dernier. Le groupe Cevenniks a conquis les spectateurs venus en nombre lors de cette soirée placée sous le signe de la convivialité. Quelques jours plus tôt, le 3 octobre, l'association tenait son casting à Cruviers-Lascours afin de choisir les comédiens chargés des saynètes théâtralisées qui y seront jouées les 3, 4, et 5 juillet 2026.

Les prochains mois seront tout aussi bien remplis, avec la pièce de théâtre *Le béret et la tortue* interprétée par la compagnie Les Santabous, le **dimanche 11 janvier 2026 à la salle Guy-Rousset** de la commune. Laquelle accueillera par ailleurs l'assemblée générale de l'association le vendredi 23 janvier. Si la date n'est pas encore définitive, Campagn'Art recevra une chorale au mois d'avril prochain dans le cadre de la 33<sup>e</sup> édition des Musicales. Ça promet !



Le groupe Cevenniks lors du bal trad le 11 octobre.

*La Cie des Santabous*  
vous présente une comédie de Jean DELL et Gérald SIBLEYRAS  
Mise en scène par Alain COLAS

Saint-Césaire-de-Gauzignan

Salle polyvalente

Dimanche 11 janvier 2026 16h30

LE BERET DE LA TORTUE

Prix du public  
Festival de théâtre  
MOUSSAC 2025

organisé par Campagn'Art

Entrée libre au chapeau



## LE CONTACT DES ASSOCIATIONS

- Sur la Place : associationslp30@gmail.com
- La Cante Perdrix : j.paris4@orange.fr
- Campagn'Art : ddfredltd@hotmail.fr
- Entraide OEcuménique : serge.pont5@gmail.com
- Compagnie des Vins : rene.rousset3@orange.fr
- APE Les Galopins : apelesgalopins30360@gmail.com
- A.Deaux Mi No : adeauxmino@orange.fr

# PORTRAIT



Jennifer Monnier

Depuis le garage aménagé de son cocon familial construit en 2010, Jennifer Monnier bichonne les "toutous" dans le cadre de son activité de toilettage pour animaux. L'exemple d'une reconversion heureuse.

Elle avait toujours rêvé de travailler auprès des animaux sans jamais sauter le pas. Jennifer Monnier a fini par s'y résoudre. Il y a un peu plus de deux ans, malgré une appréciable sécurité de l'emploi dans un magasin à La Calmette au sein duquel elle gravit les échelons, la mère de famille s'interroge. *"Au magasin, le rayon animalerie était mon préféré"*, sourit-elle. Au point d'envisager sérieusement une reconversion. Mais la perspective de reprendre des études longues est vite écartée. Devenir assistante vétérinaire ? La trentenaire y songe mais balaye cette piste. *"Voir des animaux blessés, ça m'est difficile. Je suis trop sensible!"*, justifie Jennifer Monnier. Qui opte finalement pour le compromis du toilettage permettant de *"travailler avec des animaux pour les chouchouter et les rendre beaux"*. Après le suivi d'une formation en ligne et des stages auprès de toiletteurs gardois, la Saint-Césairoise crée son auto-entreprise baptisée "Nini Toilettage".

C'est depuis le garage de la maison familiale aménagé par son mari maçon que Jennifer fait ses premiers pas dans le métier. D'abord à mi-temps, en conservant son emploi initial. À plein temps depuis le 1er septembre 2025. *"Ça a été très dur de quitter une entreprise dans laquelle j'étais bien depuis 15 ans"*, se remémore-t-elle, sans pour autant exprimer le moindre regret. Et pour cause ! Sa nouvelle activité rencontre un vrai succès et les créneaux sont très rapidement pourvus. Le bouche à oreille fait son effet et les clients affluent. *"Ils viennent d'Alès, de Nîmes, d'Uzès et même de Sommières"*, confie "Nini", qui a fait le choix de se spécialiser dans le "gros chien", en prenant en charge des "toutous" "de 2 à 90 kilos".

## Un toilettage par trimestre : la fréquence idéale

Bouvier, Terre Neuve, Saint-Bernard, Chihuahua... Tous les gabarits passent entre les mains de "Nini". Le Berger australien est celui qui demande le plus de travail. Quant à la fréquence optimale de toilettage, elle est estimée à 4 fois par an. *"Mais pour les plus petits chiens comme le Spitz, il faut venir idéalement tous les mois car ils ont un poil qui s'emmêle facilement"*, explique Jennifer. Évidemment, le tarif varie en fonction de la nature de la prestation, de sa durée et de l'état initial du chien. Tout commence par un check-up sur la table à assistance électrique, puis vient la coupe des ongles, la tonte sous les coussinets. *"Après, le chien passe au bain pour un shampoing suivi d'un soin. Et il repasse sur la table pour le séchage et le débourrage"*, commente la trentenaire, qui n'utilise *"que des produits de fabrication française à base d'argan ou d'aloe vera pour éviter les allergies"*. À la fin de l'intervention, le chien reçoit une récompense et joue en attendant son propriétaire. Un moyen pour la toiletteuse de créer un moment de complicité avec l'animal qui le lui rend bien la fois suivante. Pour cette femme de chasseur qui cajole aussi les chiens de son mari et des agriculteurs locaux, l'épanouissement est total. Une reconversion assurément heureuse !



# INFORMATIONS

## Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent avant le 6 février 2026

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

### Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

### Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.



Pour votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

## Un nouveau mode de scrutin suite à la réforme

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants comme la nôtre, suite à la loi du 21 mai 2025, devenant identiques à celles des communes de plus de 1 000 habitants :

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

### Ce que ça va changer pour les électeurs lors du vote :

- FIN DU PANACHAGE : le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.
- VOTE NUL et non comptabilisé si vous modifiez une liste (ajout d'un nom, suppression...).

**Pour rappel, vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Le conseil municipal se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et ses adjoints.**

## UN SITE INTERNET FONCTIONNEL ET PRATIQUE

Pour rappel, la commune possède son propre site internet. L'agenda vous permet de ne manquer aucun événement organisé à Saint-Césaire-de-Gauzignan, tous les procès verbaux des conseils municipaux y sont publiés, les bulletins comme celui-ci sont téléchargeables en PDF. Une rubrique est consacrée aux informations utiles, une autre aux actualités de la bibliothèque, mais aussi l'enfance, et tout ce qui relève de la vie quotidienne. Le site internet de la commune : [www.saint-cesaire-de-gauzignan.fr](http://www.saint-cesaire-de-gauzignan.fr)



# INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES



Cette liste a été établie en fonction des éléments connus en mairie. En cas d'oubli ou d'erreur, merci de nous le signaler pour un ajout ou une correction dans le prochain bulletin municipal prévu en juillet 2026.

## Mairie

### Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h30 - 19h / Mercredi : 13h30 - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

**Les permanences du maire :** mercredi et vendredi, de 14h30 à 17h.

## École, cantines et garderies

> École de Saint-Césaire-de-Gauzignan : 04.66.83.28.19

> Cantines et garderies : 04.66.83.50.43

## Déchèterie

### Horaires d'hiver d'octobre à mai :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 16h

Jeudi : 9h - 12h

*Fermerture dimanche, lundi et jours fériés.*



## Médical

Drs Gras et Prunaretty (Vézénobres) : 04.66.83.56.52

Dr Vernède (Moussac) : 04.66.81.65.30

Dr Brunel (Saint-Maurice-de-Cazevieille) : 04.66.83.27.57

Pharmacie de Vézénobres : 04.66.83.53.84

Pharmacie de Brignon : 04.66.83.24.28

Pharmacie de St-Génies-de-Malgoires : 04.66.81.62.04

Pharmacie de St-Hilaire-de-Brethmas : 04.66.62.05.82

## Infirmières libérales

Marion Boissée : 06.48.24.15.48

Valérie Boissée : 06.85.47.50.67

Marie-Charlotte Boussaguet : 06.11.16.39.40



## REAL

### Régie des eaux Alès Agglo



04.66.54.30.90 : numéro unique à contacter pour branchement, fuite, réclamation, facture, etc.

## Les professionnels du village

- Plombier - chauffagiste - électricien**  
Christian Bottagisi : 06.23.16.70.21
- Plaquiste - Stéphane Espelt** : 06.12.78.67.25
- Maçonnerie générale**  
Nicolas Monnier : 06.80.82.23.71  
Expert Azelbat : 07.77.84.82.76
- Travaux publics** - Didier TP : 06.09.47.68.83
- Travaux agricoles** - Damien Trouillas : 06.19.47.29.70
- Élagage - Débroussaillage - Abattage**  
Robin Haution : 06.26.96.23.08
- Expert rénovation énergétique**  
Fabrice Bertuzzi : 06.68.16.23.13
- Électroménager et cuisine :**  
Espinasse Ménager : 06.30.34.90.18
- Mécanicien** - Garage NRT : 07.85.50.48.16
- Assistantes maternelles**  
Magali Gibelin : 06.25.03.20.06  
Victorine Favout-Capeau : 06.03.05.51.13
- Forge de lames et concepts**  
Grégory Médina : atelier34m@gmail.com
- Auxiliaire de vie** - Nahiha Azelmat : 06.19.67.49.87
- Maréchal-ferrant** - Jérôme Espelt : 06.18.16.31.11
- Vente à distance sur catalogue spécialisé**  
Ilona Gruss : www.aquasante.net
- Aide ménagère** - Jana Kravz : 06.61.85.81.37
- Accompagnements des transitions de vie et des deuils** - Anne Dewez : 06.72.53.19.87
- Toilettage chiens** "Nini toilettage, à la douche toutou" - Jennifer Monnier : 07.61.45.43.89
- La ferme aux poneys** - Claire Thomas : 06.64.78.24.01

## Produits du terroir



- > Domaine des Luces : 06.11.39.44.84
- > GAEC Ceven Cep : 06.19.02.33.91
- > Domaine des Vignes rouges : 06.84.22.19.29



## Gîtes et chambres d'hôtes

**Une pause en douceur**  
04.66.54.91.93 / 06.72.53.19.87

Bulletin municipal réalisé par  
Corentin Migoule et imprimé par La Ba Com'